



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 9 avril 2019

Communiqué de presse

Fermeture des locaux de la DAAF le 11 avril 2019

La Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de la Martinique informe les usagers que ses locaux seront fermés le jeudi 11 avril 2019.

Les contrôles effectués par les agents du Service Alimentation (SALIM) aux pôles inspections aux frontières (PIF/PEC) restent maintenus ce jour.

La réouverture des bureaux se fera le vendredi 12 avril 2019 aux horaires habituelles.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'État en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972